



SNUipp-FSU  
128, Bld Auguste Blanqui  
75013 PARIS  
Tél. 01 44 08 69 30  
Fax 01 44 08 69 40

PARIS, le 28 février 2008

Gilles MOINDROT  
Secrétaire Général

à

Monsieur Xavier DARCOS  
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS CEDEX 07

Monsieur le Ministre,

Vous venez de rendre public le projet de nouveaux programmes de l'école primaire que vous soumettez à consultation.

Vous avez fait le choix de ne consulter ni les représentants des enseignants ni les mouvements pédagogiques pendant la phase de rédaction de ce projet de programmes. Vous avez néanmoins annoncé une consultation des enseignants des écoles. A ce jour nous n'avons aucune information sur les modalités précises de cette consultation.

Je veux vous dire ma plus vive inquiétude à ce sujet. En effet, il ne serait pas acceptable de demander aux enseignants des écoles d'émettre un avis pour ensuite ne pas le prendre en compte.

C'est pourquoi le SNUipp souhaite que les modalités de cette consultation soient rapidement portées à la connaissance des personnels du premier degré. Elles doivent prévoir à la fois les délais nécessaires à une réflexion approfondie, une garantie de liberté d'expression, une transparence dans l'élaboration des synthèses départementales et nationale ainsi qu'une publication de celles-ci.

Je vous demande également, Monsieur le Ministre, comme ce fut le cas lors de l'élaboration des programmes de 1995 et de 2002, d'associer les organisations représentatives des personnels au suivi de cette consultation.

C'est pourquoi, Monsieur le ministre, je vous demande d'accorder une audience à notre organisation syndicale sur cette question.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gilles MOINDROT